

ÉGLISE REFORMÉE DE FRANCE



SYNODE NATIONAL
104^{ème} session ordinaire

Orléans
2 - 5 juin 2011

Récapitulatif des décisions

RECAPITULATIF DES DECISIONS

(Majorité absolue : 45 voix)

D.1.	Election du Modérateur (Valérie Mitrani) et du bureau du synode national	(81 voix) (à main levée)
D.2.	Emploi du temps	(78 voix pour ; 0 contre)
D.3.	Postes	(81 voix pour ; 0 contre)
D.4.	Associations culturelles	(81 voix pour ; 0 contre)
D.5.	Mouvement des ministres du 21 mars 2010 au 27 mars 2011	(82 voix pour ; 0 contre)
D.6.	Défap : programme de travail pour la période 2012-2014	(65 voix pour ; 0 contre)
D.7.	Modification de l'ordre du jour	(à main levée)
D.8.	Théovie (§ A : 80 voix pour ; § B : 75 voix pour ; § C : 62 voix pour ; § D : 77 voix pour)	
D.9.	Thème synodal « Vos enfants prophétiseront, vos anciens auront des rêves » - Préambule	(74 voix pour)
D.10.	Thème synodal - Orientations et priorités...	(74 pour ; 2 contre)
D.11.	Election du Modérateur 2012	(73 voix pour ; 0 contre)
D.12.	Un bateau français pour Gaza	(45 voix pour ; 6 contre)
D.13.	Plaquette de l'Eglise unie	(50 voix pour ; 6 contre)
D.14.	Soutien des Eglises locales aux EEUdF	(68 voix pour ; 0 contre)
D.15.	Finances – comptes 2010	(69 voix pour ; 0 contre)
D.16.	Finances – affectation du résultat 2010	(69 voix pour ; 0 contre)
D.17.	Finances – traitement des ministres et budget titre A 2011	(67 voix pour ; 1 contre)
D.18.	Finances – traitement des ministres en 2012	(65 voix pour ; 3 contre)
D.19.	Finances – contributions des régions en 2012	(71 voix pour ; 0 contre)

D.3 POSTES

Le synode national adopte ou confirme les modifications suivantes :

1) *Suppressions* :

- Baronnies et Désert II (CAR)
- Rouen III (Nord Normandie)

2) *Créations* :

- 2nd poste à plein temps, temporaire, pour Nantes et Loire Atlantique (Ouest), pour St Nazaire et la presque île de Guérande, jusque là à temps partiel.
- Toulouse Ouverture, de poste temporaire à poste permanent.

(81 voix pour, 0 contre)

D.4 ASSOCIATIONS CULTUELLES

Le synode national approuve les projets de regroupements et les changements de statuts suivants :

Regroupement Saintes Sud Saintonge

- Le projet de regroupement des associations culturelles de « Cozes, Meschers, Mortagne-St-Fort-sur Gironde », de « Sud-Saintonge », de Meschers, de « Mortagne-St Fort-Morisset » et de « Saintes » dans l'association culturelle de « Saintes et Sud Saintonge ».
- Le projet de statuts de l'association culturelle de Saintes, qui prévoit l'agrandissement de sa circonscription et la modification de son titre qui deviendra : Association culturelle de l'Eglise réformée de Saintes-Sud-Saintonge.
- Le projet de dissolution des AC de « Cozes, Meschers, Mortagne et St Fort-sur-Gironde », de « Sud-Saintonge », de « Meschers » et de « Mortagne-St Fort-Morisset », étant précisé que cette dissolution devra être décidée sous la condition suspensive de l'intervention des actes et de toutes les formalités légales nécessaires à la dévolution des biens, y compris celles à la conservation des hypothèques.

Regroupement Villeneuve sur Lot, Clairac, Castelmoron sur Lot

- Le projet de regroupement des associations culturelles de Villeneuve-sur-Lot, Clairac, et Castelmoron-sur-Lot dans l'association culturelle de l'Eglise réformée de la vallée du Lot.
- Le projet de statuts de l'association culturelle de l'AC de Villeneuve sur Lot, qui prévoit l'agrandissement de sa circonscription et la modification de son titre qui deviendra : « association culturelle de l'Eglise réformée de la Vallée du Lot ».
- Le projet de dissolution des AC de Clairac et Castelmoron sur Lot, étant précisé que ces dissolutions devront être décidées sous la condition suspensive de l'intervention des actes et de toutes les formalités légales nécessaires à la dévolution des biens, y compris celles à la conservation des hypothèques.

Regroupement des AC de Charmes et la Voulte

- Le projet de regroupements des AC de Charmes sur Rhône et la Voulte Beauchastel dans l'AC du Bas Eyrieux.
- Le projet de statuts de l'AC de Charmes sur Rhône, qui prévoit l'agrandissement de sa circonscription, et la modification de son titre qui deviendra « association culturelle du Bas Eyrieux ».
- Le projet de dissolution de l'AC de La Voulte – Beauchastel, étant précisé que cette dissolution devra être décidée sous la condition suspensive de l'intervention des actes et de toutes les formalités légales nécessaires à la dévolution des biens, y compris celles à la conservation des hypothèques.

Statuts de Clermont-Auvergne

- La modification de l'article 1 des statuts de l'association culturelle de Clermont-Auvergne (Centre-Alpes-Rhône) qui devient : « sa circonscription comprend : le département du Puy de Dôme exceptés les arrondissements de Thiers et d'Ambert ».

Statuts de l'Eglise missionnaire de Barbezieux

- La modification de l'article 1^{er} des statuts de l'AC pour une prise en charge par l'Eglise missionnaire de Barbezieux du secteur de Jonzac.

(81 voix pour, 0 contre)

D. 5 MOUVEMENT DES MINISTRES DU 21 MARS 2010 AU 27 MARS 2011

A - RÔLE

I. INSCRIPTION

~ 1^{ère} inscription

BLOCK Michel (<i>pasteur</i>)	01.07.2010
GAVACHE Romain (<i>pasteur</i>)	01.07.2010
LOWE James (<i>pasteur</i>)	01.07.2010
MUNCH Jaqui (<i>pasteur</i>)	01.07.2010
SCHACHL Katharina (<i>animateur théologique</i>)	01.07.2010
STEUERNAGEL Wolfram (<i>pasteur</i>)	01.07.2010
VAN DEN BOSSCHE Marie-Pierre (<i>pasteur</i>)	01.07.2010
WETZSTEIN Joëlle (<i>pasteur</i>)	01.07.2010

Article 17 § 2 - 1°

- Ajout d'une nouvelle fonction

Article 17 § 2 – 2°

Article 17 § 2 – 3°

Article 17 § 2 – 4°

BARRAUD Diane (<i>pasteur et animateur de centre</i>) <i>mis à disposition de la Mission populaire</i>	01.07.2010
---	------------

II. MAINTIEN

Envoyés

APPEL Marc (<i>Centre John Knox</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2013
ARNERA Matthieu (<i>Alliance biblique</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2013
BENEDETTO Enrico (<i>Faculté Vaudoise de Rome</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2013
BENNAHMIA Richard (<i>Eglise Wallonne d'Amsterdam</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2013
BONNECHOSE de Marc (<i>Ordre de Saint Jean</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2013
BOST Hubert (<i>Ecole pratique des Hautes Etudes</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2013
CALDIER Michel (<i>Le Châtelet</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2013
CHAPON Annie (<i>Eglise protestante française à Londres</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2013
COTTIN Bettina (<i>UEPAL</i>)	du 01.07.2011 au 30.06.2014
DEHEUVELS Alain (<i>La Cause</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2013
DEHEUVELS Nicole (<i>La Cause</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2013
DELANNOY Bernard (<i>Aumônier aux armées</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2013
DELARUELLE Thibault (<i>DEFAP</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2013
DUBOIS Jean-Daniel (<i>Ecole pratique des Hautes Etudes</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2013
HAMRAT Leila (<i>Eglise wallonne d'Utrecht</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2013
HEINTZ Jean-Marc (<i>UEPAL</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2013
LEGRAND Thierry (<i>Faculté de Strasbourg</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2013
NUNEZ Jean-Paul (<i>Cimade</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2013
REMY Stéphane (<i>aumônier aux armées</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2013
ROBERT Françoise (<i>aumônier aux armées</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2013
ROGNON Frédéric (<i>Faculté de Strasbourg</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2013
SALQUE Anne-Lise (<i>UEPAL</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2013
VANWEDDINGEN Freddy (<i>UEPAL</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2013
VERREY Christophe (<i>Eglise évangélique du Valais – Suisse</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2013
VERSEILS Philippe (<i>DEFAP – Haïti</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2013

Congés

BONNET Francine (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2011
BOUBEGRA Rachid (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2011
CORE Delphine (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2011
CORREIA Emmanuel (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2011
FAUCHE Marie-Claude (<i>invalidité</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2011
HERNANDEZ Dominique (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2011
LEVY STOERKEL Catherine (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2011
MARTIN Pascale (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2011
MIZZI Michel (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2011
MULLER Régina (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2011
OUERRADIA Yousra (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2011
PRIETO Christine (<i>études doctorales</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2011
ROEHRICH Georgia (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2011
ROHMER Céline (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2011
VERGNIOL Bertrand (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2010 au 30.06.2011

III. DEPART

JACOB Linda (*était en congé pour convenances personnelles*) 30.06.2011
FAYE Thierry (*était en Basse Vaunage I*) (CLR) 31.08.2010

IV. DECES EN ACTIVITE

PLET Philippe (**Bergerac II**) 10.07.2010

B - MOUVEMENT

I. NOMINATION

A - Titulaires

ALTEMULLER Eckhart à **Lille II (NN) titularisation sur place** 01.07.2010
AMEDRO Samuel à **Mis à disposition du DEFAP (Eglise Evang. du Maroc)** venant de Lyon 01.07.2010
BACKMAN Stephen à **Lyon IV - Est Lyonnais (CAR)** venant de Nîmes 01.07.2010
BEGOUIN Hélène à **Tence Devesset (CAR)** venant de Bordeaux VIII 01.07.2010
BLANC Nicolas à **Costières II (CLR)** venant de Cognaçais II 01.07.2010
BONNECHOSE de Eric à **Bordeaux VIII (SO)** venant de Blois 01.07.2010
BONNEVILLE Jean-Jacques à **Corse Bastia (PACCA)** venant de Pau I 01.07.2010
BRINKMAN Elisabeth à **Bergerac I (SO)** venant Toulouse III 01.07.2010
BUCKLER Andrew à **Secrétaire national de formation (UN)** venant de Mantes 01.07.2010
BULANGALIRE Majagira à **Le Havre I (NN)** venant de Cambrai 01.07.2010
BURGGRAF TEULIE Karin à **Salon de Provence (PACCA)** venant de Grasse 01.07.2011
CARAYON Gilbert à **Chabeuil (CAR)** venant de Haute Provence 01.07.2010
CISSE Alkali à **Champigny (RP)** venant de Nîmes hôpitaux 01.07.2011
DANET Anne-Laure à **Mis à disposition du DEFAP** venant de Pôle national de formation 01.07.2010
DESPLANQUE Agnès à **Toulouse hôpitaux (SO)** venant de La Rochelle 01.07.2010
DESPLANQUE Christophe à **Agen (SO)** venant de La Rochelle 01.07.2010
DIETZ François à **Douai – Bassin Minier (NN)** venant de Dunkerque 01.07.2010
FARIGOULE Pierre-François à **Morbihan ½ temps (O)** 01.07.2010
GAUDELET Bruno à **Neuilly (RP)** venant de Perpignan 01.07.2011
GAUDEMARD Yves à **Vidourle III (CLR)** venant de chargé de mission CLR 01.07.2010
HERNANDEZ Dominique à **Vallée de Chevreuse (RP)** venant de congés 01.07.2011
KONTZI MERESSE Nicola à **Perpignan Pyrénées orientales (CLR)** venant de Gardonnenque III 01.07.2011
LABARTHE Marc à **Bordeaux V (SO)** venant de Président du CR de l'Est 01.07.2010
LAMBOLEY Boglarka à **Chablais (CAR)** venant de congés parental 01.07.2010
MAKUNGA Lendo à **Bicêtre Ivry Vitry (RP)** venant de Sens 01.07.2011
M'BENGA Marcel à **Chalons sur Saône (CAR)** venant de Marne I 01.07.2010
MULLER Marc à **Montargis (RP)** venant de Lourmarin 01.07.2010
MUNCH Jaqui à **Périgueux (SO)** titularisation sur place 01.07.2010
ORIEUX Monique à **Millau – Pays St Affricain I (CLR)** venant de Oloron Osse 01.07.2010
PERRIN Jean-Christophe à **Charenton Créteil (RP)** venant de Dreux 01.07.2011
VAN DEN BOSSCHE Marie-Pierre à **Aisne I (NN)** titularisation sur place 01.07.2010

VIDAL Gilles à Toulouse (SO) venant de Hors cadre	01.01.2011
WEISS DEAUX Solange à Charente Nord Angoumois (O) venant de Nîmes I	01.07.2010

B - Intérimaires

a) Ministres sur un poste temporaire ou occupant temporairement un poste permanent

DIETZ Jean à Chargé de mission solidarité (CAR) venant de Lyon Terreaux	du 01.07.2010 au 30.06.2012
DOLLFUS Jean-Daniel à Mis à disposition de l'EELF	du 01.01.2011 au 30.06.2011
DUVAL Jérémy à Hors cadre (UN) venant de Montagne du Tarn I	du 01.02.2011 au 31.05.2011
LUNG Hans à Animation biblique et théologique I (O) ½ temps	du 01.07.2010 au 30.06.2011
LUNG Hans à animation biblique et théologique II (O) ½ temps	du 01.07.2010 au 30.06.2011
MANOEL Marcel à Chargé de mission du CN (UN) venant de Président du CN	du 01.06.2010 au 31.08.2010
MITRANI David à Saumur (O) ½ temps	du 01.07.2010 au 30.06.2011
ROLLAND Joël à Chargé de mission du CN venant de hors cadre	du 01.12.2010 au 30.06.2011
STRUEMPLER Gérard à Chargé de mission du CR (SO) venant de Castres	du 01.07.2010 au 30.06.2011
TSHIPANDA Mutungilayi à Mis à disposition de l'EELF	du 01.01.2011 au 30.06.2011
VIDAL Gilles à Hors cadre (UN) venant de Toulouse I	du 01.09.2010 au 31.12.2010
WOODWARD Noémie à Haut Diois (CAR) ½ temps venant de Bocage Normand	du 01.07.2010 au 30.06.2013

b) Venant d'une autre Eglise de la Réforme

DI FRENNA Emmanuelle à Lyon – Oullins (CAR) maintien sur place	du 01.07.2010 au 30.06.2011
MERCURIO Stefano à Entre Gardon et Vidourle II (CLR)	du 01.08.2010 au 30.06.2011
PLOUVIET Philippe à Arcachon (SO) maintien sur place	du 01.07.2010 au 30.06.2011
RAZAFIMAHEFA Edmond à Châtelleraut (O)	du 01.07.2010 au 30.06.2011
URBAN Christine à Saint Etienne Forez II (CAR) venant de l'EKD	du 01.09.2010 au 30.06.2011

c) Reprises de ministère

DEAUX Olivier à Ile de Saintonge II (O)	01.07.2010
--	------------

d) Changement de fonction

CREMER Jean-Luc à Animation Jeunesse Régionale (CAR) venant de Die – Bas Diois	01.07.2010
JACON Christophe à Informateur régional de Sud Ouest (SO) venant de Brive	01.07.2010

e) Retraités intérimaires

C – Nomination du Secrétaire Général

19 § 10

BENNAHMIA Richard à Hors cadre (UN) venant de Informateur régional SO	du 01.07.2010 au 31.08.2010
FAYE Thierry à Hors cadre (UN) venant de Basse Vauvage I	du 01.07.2010 au 31.08.2010
HAMRAT Leila à Hors cadre (UN) venant de Paris Batignolles	du 01.07.2010 au 31.08.2010
LEVY STOERKEL Catherine à Hors cadre (UN) venant Millau St Affrique Meyrueis	du 01.07.2010 au 30.09.2010
ROLLAND Joël à Hors cadre (UN) venant de Tonneins & Marmande	du 01.07.2010 au 31.08.2010

D – Nomination par élection

LAURENT Pierre à Président du CR de l'Est (E) venant de Bordeaux I	01.07.2010
SCHLUMBERGER Laurent à Président du Conseil national (UN)	01.07.2010
ZENTZ AMEDRO Sophie à Présidente du CR – CLR venant de Gardon Vidourle I	01.07.2010

II. ENSEIGNANTS IPT

III. MINISTRES ASSOCIES

ALOU Kpatcha à chargé de mission du conseil régional (SO) Pasteur de l'Eglise Evangélique du Togo	01.10.2010
BLANC Jean-Luc à Mis à disposition du DEFAP (ministre associé) pasteur de l'EPREF	01.07.2010
PIFAO Tehuiaii (aumônier des hôpitaux auprès des polynésiens hospitalisés en région parisienne) Pasteur de l'Eglise protestante Maohi	01.07.2010

IV. RETRAITES

BEESTON Graham (<i>Bellegarde</i>) (CAR)	30.06.2010
BRES Olivier (<i>Mis à disposition de l'Entraide</i>)	31.12.2010
COUMONT Marc (<i>Saintes et Sud Saintonge</i>) (O)	30.06.2010
FABA Jean-François (<i>Mis à disposition du DEFAP</i>)	30.06.2010
KENTZINGER Martine (<i>Salon de Provence</i>) (PACCA)	30.06.2010
MAES Olivier (<i>Ivry Bicêtre / MIRP</i>) (RP)	30.06.2010
MANOEL Marcel (<i>Président du Conseil national</i>) (UN)	31.08.2010
MULLER Jean-Jacques (<i>Melle & Celle</i>) (O)	30.06.2010
PHILIP Georges (<i>Bergerac I</i>) (SO)	30.06.2010
RIBOUX Jean-Paul (<i>aubenas</i>)	31.10.2010
RIVE Jean-Pierre (<i>Mis à disposition de la Mission populaire</i>)	30.06.2010
VERGNIOL Danielle (<i>Mis à disposition au Protestant de l'Ouest</i>)	31.12.2010

(82 voix pour)

D. 6 Defap : programme de travail pour la période 2012-2014

Le synode national de l'Eglise réformée de France, réuni à Orléans du 2 au 5 juin 2011 :

- reçoit le texte d'orientation du Défap intitulé « Programme de travail des Eglises réformées et luthériennes de France avec le Service protestant de Mission-Défap pour la période 2012-2014 »,
- réaffirme que nos liens et nos engagements avec les Eglises d'Afrique et d'Océanie issues du travail missionnaire des XIXe et XXe siècles, se développent dans le cadre communautaire de la Céva - Communauté d'Eglises en mission,
- remercie les délégués de l'Eglise réformée de France au conseil du Défap et à l'assemblée générale pour leur implication dans l'élaboration de ce texte,
- renouvelle sa confiance au Service protestant de Mission et lui adresse ses encouragements.

(65 voix pour, 0 contre)

D. 8 Bilan de Théovie pour la période de 2008-2011

Le Synode National de l'Eglise Réformée de France réuni à Orléans du 2 au 5 juin 2011,
Vu la décision 20 du SN de Toulouse 2008,
Vu le présent rapport et documents annexes,

- A. confirme la réorientation de Théovie suivant les deux axes de la décision 20 du SN de Toulouse
- A.1.1. un service de formation à distance ouvert à toute personne,
 - A.1.2. un outil au service des Eglises locales pour leur mission d'évangélisation.

(80 voix pour, 0 contre)

- B. Pour cela le Synode demande à Théovie

B. 1. de reprendre la production de modules en adéquation avec les demandes des Eglises locales, après avoir vérifié la pertinence et la répartition des demandes et les possibilités de collaboration au sein du Pôle national de formation,

B.2. de concevoir cette production en collaboration avec des partenaires adéquats afin de ne pas faire peser la charge de production de ces nouveaux modules sur le service Théovie seul,

B.3. de poursuivre l'effort de communication très largement et en particulier en direction des Eglises locales afin de toujours mieux faire connaître Théovie et de promouvoir les outils produits pour un usage très large.

(75 voix pour, 0 contre)

- C. Le synode demande au Conseil National

C.1. de mettre à disposition de Théovie des moyens supplémentaires afin de pouvoir relancer la production de modules,

C.2. de donner au Pôle National de Formation les indications nécessaires afin d'assurer une bonne répartition des tâches entre chacun des partenaires chargés de la formation au sein de l'ERF.

(62 voix pour, 0 contre)

D. Le synode exhorte également

D.1. les conseils régionaux à entretenir la communication avec les délégués régionaux Théovie et à soutenir le travail de communication de Théovie par des mesures appropriées (par exemple temps de parole systématique lors des synodes régionaux,

D.2. les pasteurs de l'ERF en lien avec les conseils presbytéraux à faire connaissance et à s'approprier les outils de Théovie pour encourager leur utilisation et adaptation dans les différents secteurs de la vie de l'église locale,

D.3. les Eglises locales et les groupes Théovie à faire remonter au Pôle National de Formation ou à Théovie leurs besoins de formation et d'outils,

D.4. les équipes régionales Jeunesse et Catéchèse, à prendre connaissance des modules Théovie et à oser des collaborations avec Théovie pour une déclinaison de ces modules pour leurs publics spécifiques.

(77 voix pour, 0 contre)

D. 9 Thème synodal : « Vos enfants prophétiseront, vos anciens auront des rêves ! » - Construire l'Eglise au rythme des âges de la vie.

Préambule

« Dans une maison, on ne vit pas de la même façon un après-midi dans son salon si l'on est tout seul ou en présence d'un adolescent. Nous voulons vivre l'Église comme notre maison commune débordante de vie par l'écoute et le partage de la Parole de Dieu, la rencontre des autres dans leurs diversités à l'intérieur et à l'extérieur de nos communautés ».

C'est la première fois dans l'histoire de l'humanité qu'autant de générations doivent vivre ensemble. Peut-être fera-t-on demain un synode sur la grande vieillesse, devant répondre à la question de comment l'Évangile se dit dans la dépendance, l'oubli, toutes les fragilités des vieux. *Vieux*, un mot difficile à prononcer en Occident et pourtant si beau, lorsqu'il est posé, prononcé, chanté à côté du mot *jeune*.

Nous voulons dire aujourd'hui aux jeunes que nous avons besoin de leur parole dans notre propre écoute de la parole de Dieu. Une parole entendue et partagée ensemble est une parole qui peut rejoindre les autres et fonder notre mission.

Reconnaître une spécificité à chaque période de la vie, notamment à la jeunesse, ce n'est pas entrer dans un cloisonnement, mais au contraire accueillir l'autre dans ce qu'il est, dans une hospitalité réciproque. L'intergénérationnel ne peut s'envisager que par la mise en dialogue des singularités de chaque génération. Accepter les spécificités, nous permet de rendre l'accès à l'Évangile plus facile, en pensant l'espace, le langage, la musique, l'esthétique... pour les vieux et les jeunes.

Nous avons déjà affirmé cela lors de précédents synodes de notre Église, le synode sur « Le membre d'Église », la décision sur l'accueil des enfants à la cène, le synode sur « Paroles, parentalité, espérance : quels repères pour les familles », l'évènement du Grand Kiff et les évaluations de cette action..., le projet éducatif de l'Église Réformée de France élaboré par le réseau jeunesse et validé lors du 98^{ème} synode d'Aix-en-Provence.

Voici quelques-unes de ces convictions théologiques extraites du *Projet Éducatif de l'Église Réformée de France*¹ :

Chaque être humain est connu et aimé de Dieu sans aucune condition ni justification. C'est par un cheminement libre et ouvert que chacun peut découvrir pour lui-même la portée de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ.

Dire la résurrection, c'est dévoiler une part du projet de Dieu pour toute l'humanité.

¹ Actes du 98^{ème} Synode national Aix-en-Provence, 2005, document d'information n°9 approuvé par la décision n°13. Ce document est accessible sur le site de l'Église Réformée de France et intégralement retranscrit dans la revue *Information-Evangélisation* n°2, Avril 2010, pages 41 à 45.

Nous avons la conviction que la parole d'amour du Christ, reçue et interprétée permet à tous, jeunes ou moins jeunes, de participer à la transformation du monde. Nous croyons que notre vocation est d'offrir cette parole au plus grand nombre.

C'est un être humain libre et en paix avec lui-même que nous voulons promouvoir. La rencontre de l'autre et l'interdépendance acceptées nous semblent indispensables à la construction de l'être humain : rencontre et interdépendance entre pairs, entre générations, entre hommes et femmes, entre les peuples, entre convictions, opinions et compétences différentes... Seule une relation de confiance entre les individus peut permettre d'accepter de dépendre d'un autre.

Toutes les convictions exprimées dans ce *Projet éducatif* fondent nos orientations et priorités pour l'animation jeunesse. Ces dernières se nourrissent aussi du vécu auprès des jeunes dans de nombreuses Églises locales déjà amenées à :

- répondre aux nouvelles demandes spirituelles d'une génération en partie non-christianisée,
- intégrer la révolution numérique comme une chance comparable à celle de la création de l'imprimerie lors de la Réforme,
- construire, inventer et favoriser les liens entre les générations,
- libérer des peurs bien cultivées aujourd'hui (peurs de la différence, de l'autre, de l'avenir individuel et collectif ...),
- lutter contre les nouvelles formes de précarité ou de misères affectives,
- associer toutes les générations aux prises de décisions et responsabilités dans l'Église ainsi que dans la société civile.

Voici quelques-uns des défis que nous sommes amenés à relever.

Nous avons bien conscience que ce n'est pas dans la culture de notre Église réformée de proposer aux régions et Églises locales des plans d'actions détaillés, limités dans le temps et évaluables, mais telle était l'orientation courageuse de la décision 31 du Synode National de La Force. L'heure est donc à la mise en œuvre concrète d'actions communes et concertées pour les années qui viennent.

Une interprétation de la "parabole du semeur" traduit deux axes de l'accompagnement des jeunes que nous vivons dans nos différentes activités :

- Le semeur sème. Le rôle de l'Église n'est pas d'attendre et constater ce qui arrive à la graine mais de la protéger de l'oiseau, enlever les cailloux et arracher les épines. Cette action de l'église est communautaire.
- Le semeur patiente. Ce n'est pas en tirant sur une fleur qu'on la fait pousser plus vite.

« *Ecoute , Dieu nous parle...* Entendre cette parole choisie pour nourrir les projets de notre Eglise ces prochaines années et se placer ensemble devant Dieu, nous aidera dans le travail à venir. En effet, il sera nécessaire de hiérarchiser les propositions en fonction des réalités locales, régionales, de définir un rythme de mises en œuvre propres à chacun. 2017 nous permettra alors d' évaluer nos actions, réorienter ce qui devra l'être et se remettre à nouveau en projet.

La visée pour les prochaines années pourrait se résumer ainsi : faire une offre de sens et d'expérience de vie spirituelle aux jeunes issus des foyers connus des Églises locales, mais aussi résolument tournée vers l'extérieur, accueillant et invitant les jeunes en recherche et ceux qui n'ont jamais entendu parler de l'Évangile. Ouverte à tous, elle aura le souci d'accueillir les plus fragiles. Cette offre sera explicite et ancrée dans la lecture du texte biblique en utilisant tous les outils pédagogiques actifs existants. Elle sera liée à la vie communautaire et portée par elle, et favorisera la dimension intergénérationnelle et l'engagement des jeunes dans l'Église et dans la société.

Pour cela de nombreux outils existent déjà, un savoir-faire incarné entre autre par des partenaires qui aujourd'hui réaffirment leur identité protestante ainsi que leur volonté de travailler en lien étroit avec l'Église. Nous croyons que beaucoup de malentendus, d'à priori sont aujourd'hui dépassés. Et vous trouverez dans les décisions présentées ici et là une exhortation à utiliser les outils existants à renforcer ces partenariats.

« Heureuse l'Église qui accueille sans condition et laisse partir sans abandonner, pour permettre à l'autre de grandir ! »

(74 voix pour, 0 contre)

D. 10 Thème synodal : « Vos enfants prophétiseront, vos anciens auront des rêves ! » - Construire l'Église au rythme des âges de la vie. Orientations et priorités à moyen terme pour l'animation jeunesse

1 – Aux Églises et aux pasteurs

Le Synode national de l'Église réformée de France, réuni à Orléans du 2 au 5 juin 2011, appelle les Églises locales, avec le concours de leurs pasteurs, à :

- bâtir un projet jeunesse , en privilégiant le soutien à des projets pouvant être menés par de petites équipes de quelques jeunes (exemples : concours vidéo, voyage, action de solidarité ponctuelle, expo photos, retraite...) s'inscrivant dans le projet de vie de l'Église en profitant de l'apport des diverses générations et du savoir faire des mouvements de jeunesse ;
- établir une ligne budgétaire « animation jeunesse » différente de la ligne « catéchèse » ;
- nommer un membre du conseil presbytéral coordinateur de l'animation jeunesse locale ;
- nouer un contact avec les mouvements de jeunesse protestants et les structures diaconales pouvant les accueillir dans des actions communes ;
- penser la dimension enfance et jeunesse dans tous les cultes ;
- communiquer aux jeunes connus, mais aussi à l'extérieur de l'Église, les offres de camps, de rassemblements et de projets ouverts à tous et organisés par d'autres Églises, les régions et le national ;
- faciliter financièrement la participation des jeunes ;
- faciliter la prise de parole et de responsabilité des jeunes dans la vie associative et culturelle (ex.: appel à être membres du conseil presbytéral, conseil de jeunes, synodes de jeunes,...) ou d'équipe jeunesse locale ;
- favoriser les lieux, temps ou dispositifs permettant des rencontres pour les jeunes parents et mettre en place un suivi de ces familles (ex: visites, parrainages, week-end famille,...) ;
- veiller à ce que les ministères locaux impliqués dans l'animation jeunesse soient liturgiquement reconnus, comme la Discipline le permet (article 4, §1).

2 – Aux synodes régionaux

Le Synode national de l'Église réformée de France, réuni à Orléans du 2 au 5 juin 2011, encourage chaque Région à se doter selon ses capacités et projets, d'un poste régional jeunesse, d'une équipe restreinte de suivi des objectifs et d'un réseau jeunesse élargi autour des actes d'organisation et de travail suivant :

- formation des animateurs de groupes,
- organisation de la mutualisation des moyens,
- réflexions théologiques et bibliques autour des problématiques rencontrées par les jeunes,
- relation avec les partenaires régionaux et consistoriaux
- organisation et animation de temps forts,
- visite, accompagnement et écoute des Églises locales et des ministères jeunesse locaux,
- organisation de rassemblements régionaux annuels ou en lien avec les régions voisines.

3 – Au conseil national

Le Synode national de l'Église réformée de France, réuni à Orléans du 2 au 5 juin 2011, demande la création d'un poste national d'animation des réseaux jeunesse.

Ce poste aura pour axes principaux :

- la recherche de synergies entre et avec les animateurs et réseaux régionaux ;
- la mise en valeur et la communication des projets, des témoignages, des expériences ;
- l'animation des réseaux pour faire circuler idées et informations, notamment en favorisant l'utilisation des médias familiers aux jeunes, en travaillant sur ce plan avec des partenaires compétents en créant ou développant un site d'échanges (type PointKT), en lien avec d'autres (type ZeBible) ;
- la consolidation des liens avec les mouvements de jeunesse partenaires (EEUdF, Baladins...) au travers de conventions, de formations communes, d'échanges de savoir-faire, etc... ;
- l'étude de la création d'un éventuel « label », tel qu'envisagé dans le rapport présenté au synode, qui permettrait de mieux fédérer et soutenir au sein de l'Église les projets jeunesse ;
- la participation à l'organisation et l'animation des grands projets nationaux (type "Grand Kiff").

4 – Aux diverses instances nationales

Le Synode national de l'Église réformée de France, réuni à Orléans du 2 au 5 juin 2011, demande :

- au service Théovie :
la prise en compte de la dimension jeunesse dans les modules Théovie, éventuellement en lien avec ZeBible et PointKT.
- à l'Institut protestant de théologie :
la création d'un module de formation « animation jeunesse » en théologie pratique, associé à des modules déjà existant de « kit pratique nécessaire au ministère pastoral » (prise de parole, conduite de réunion, accueil, visite, etc...). Ce module devrait pouvoir être proposé dès la licence. Ce travail pourrait être fait en collaboration avec d'autres facultés de théologie (notamment celle de Strasbourg).
- à la future commission de liturgie :
l'intégration de la dimension jeunesse et catéchétique dans la liturgie commune de l'Église réformée de France et l'utilisation des nouveaux moyens de communication pour faire circuler textes, liturgies et chants adaptés à toutes les générations.
- au Pôle national de formation et au conseil national :
la poursuite de l'aide au financement des BAFA et BAFD.
- au Pôle national de formation et au conseil national :
de mettre sur pied la possibilité d'accueil de différents types de volontariat au sein des Églises locales, notamment par le biais de conventions possibles avec les associations partenaires.

5 – A l'Église réformée de France

Le Synode national de l'Église réformée de France, réuni à Orléans du 2 au 5 juin 2011 :

- demande que soit régulièrement organisé un rassemblement national jeunesse, tourné vers l'annonce de l'Évangile et l'ouverture au monde et aux autres ;
- décide qu'un tel rassemblement ait lieu en 2013 et que les Églises locales, les consistoires, les régionaux, les instances nationales (conseil national, PNF, réseaux jeunesse, etc...) et les Œuvres et Mouvements s'impliquent dans cette dynamique,.
- invite les Églises de la CPLR à entrer dans ce projet.

6 - Aux responsables de groupes

Le Synode national invite les responsables des groupes de jeunes locaux :

- à relire le *Projet Educatif de l'Église Réformée de France* et décliner des actions pédagogiques fondées sur ces convictions ;
- à s'informer auprès des partenaires de l'ERF, notamment les œuvres et mouvements, de projet(s) déjà existants qu'ils pourraient vivre ensemble dans un souci de complémentarité et de pluralité d'offres.

(74 voix pour, 2 contre)

D.11 Election du Modérateur 2012

François CLAVAIROLY

(73 voix)

D. 12 Un bateau pour Gaza

Le synode national de l'Eglise réformée de France, réuni à Orléans du 2 au 5 juin 2011,

- informé de l'appel aux chrétiens, lancé par quelques évêques et pasteurs, à porter dans leurs préoccupations et leur prière l'initiative « *Un bateau français pour Gaza* »,
- demande au Conseil national de l'Eglise réformée de France d'en assurer la diffusion au lendemain de la présente session synodale.

(45 voix pour, 6 contre)

D.13 Plaquette de l'Eglise unie

Le synode national de l'Eglise réformée de France, réuni à Orléans du 2 au 5 juin 2011,

demande à la Coordination interrégionale pour l'évangélisation et au groupe de pilotage que soit proposée, pour 2013, une plaquette de présentation-information de « l'Eglise protestante unie de France » comme outil participatif d'évangélisation et de communication à l'adresse des Eglises locales, Œuvres et mouvements.

(50 voix pour, 6 contre)

D.14 Soutien des Eglises locales aux EEUdF

Le synode national de l'Eglise réformée de France, réuni à Orléans du 2 au 5 juin 2011,

demande à toutes les Eglises locales de soutenir en encourageant concrètement :

- la création de groupes locaux de scoutisme,
- de rechercher activement des solutions pour trouver des locaux adaptés à ces créations.

(68 voix pour, 0 contre)

D.15 Approbation des comptes annuels 2010

Le Synode national, ayant pris connaissance du compte de résultat 2010 et du bilan au 31 décembre 2010 de l'Union nationale des associations culturelles de l'Eglise réformée de France (comptes intégrés), ainsi que du rapport du commissaire aux comptes,

- approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 tels qu'ils lui sont soumis, soit un total de bilan pour un montant de 63 894 758 €, comprenant un excédent pour un montant de 757 314 €,
- délègue au Synode de chaque Région le soin de rendre compte des titres B, C et D de sa circonscription, et d'affecter le résultat de chaque Région,
- donne décharge au Conseil national de ses actes de gestion financière et d'administration légale des biens au cours de l'exercice écoulé.

(69 voix pour, 0 contre)

D.16 Affectation du résultat 2010

Le Synode national,
ayant pris connaissance du rapport de gestion financière du Conseil national, des comptes de l'Union nationale pour l'exercice 2010, Titre A et Fonds spécifiques,

approuve l'affectation du résultat du Titre A à la réserve générale pour un montant de 320 855 €, et l'affectation des résultats aux Fonds spécifiques tels qu'ils lui sont soumis.

(69 voix pour, 0 contre)

D.17 Traitement des ministres et budget Titre A en 2011

Le Synode national,
Vu l'article 21 du Règlement Général d'Application de la Discipline,
Vu les décisions XII, XIII et XIV du Synode national de La Force (2010),
Vu le rapport de gestion financière du Conseil national,

- approuve les décisions prises par le Conseil national relatives aux traitements des ministres, à savoir :
 - a) le traitement brut mensuel de base est porté à 1 076 € au 1^{er} janvier 2011,
 - b) le taux de base du supplément pour enfant à charge est maintenu à 47,22 € par enfant et par mois, celui à taux majoré à 91,06 €,
 - c) le montant maximum de l'indemnité de résidence est maintenu à 919 €.
- approuve le budget A pour 2011, arrêté à 6 467 719 € en recettes et dépenses.

(67 voix pour, 1 contre)

D.18 Traitement des ministres en 2012

Le Synode national,
Vu la décision XIII du Synode national de La Force (2010)
Sur proposition du Conseil national,

fixe à 3 % le taux maximum d'augmentation du traitement brut mensuel de base de l'année 2012 par rapport à celui de 2011,

et charge le Conseil national d'arrêter semestriellement chaque montant mensuel.

(65 voix pour, 3 contre)

D.19 Montant des contributions des Régions au titre A 2012

Le Synode national,
sur proposition du Conseil national,

fixe les contributions des Régions au Titre A 2012 comme suit :

Régions	2011	2012
Centre-Alpes-Rhône	1 335 285	1 335 285
Cévennes-Languedoc-Roussillon	852 413	856 675
Est	93 326	93 793
Nord-Normandie	231 767	234 085
Ouest	503 656	511 211
Provence-Alpes- Corse-Côte d'Azur	491 382	496 292
Région Parisienne	1 612 620	1 644 872
Sud-Ouest	736 890	736 890
Total	5 857 339	5 909 107

(71 voix pour, 0 contre)